

L'ENTREE DANS L'ECRIT, LE ROLE DE L'ECOLE MATERNELLE

Christine CAFFIEAUX
Service des Sciences de l'Education
ULB

La problématique

Cette recherche a pour objet l'école maternelle belge et, plus particulièrement, son rôle dans le développement d'une compétence bien particulière : l'entrée de l'enfant dans l'écrit. En nous interrogeant sur ce rôle, nous abordons deux problématiques.

La première concerne les éventuels mécanismes à l'origine de la réduction ou du renforcement des inégalités culturelles de réussite scolaire. En effet, malgré les essais de démocratisation de l'enseignement, les enfants de milieu socio-économique défavorisé réussissent proportionnellement moins bien que les enfants de milieu socio-économique plus favorisé (Cèbe et Paour, 1996; Crahay M., 1996). Fijalkow (1996) parle d'une prise de conscience sociologique de l'échec double : non seulement les enfants qui échouent en début de scolarité sont très nombreux mais aussi ils se recrutent principalement dans les milieux sociaux défavorisés. Il n'est pourtant pas question d'en rester à ce fatalisme sociologique.

La deuxième problématique de cette étude pose la question de la nature des modèles éducatifs et pédagogiques sous-jacents aux pratiques quotidiennes à l'école maternelle belge ainsi que la manière dont les enseignants se les approprient dans leurs pratiques de classe.

Cette deuxième problématique s'articule directement avec la première. Si l'on considère le degré de maîtrise de compétences associées à l'entrée dans l'écrit par les enfants d'âge préscolaire, nous pouvons légitimement penser qu'il évolue durant les années d'école maternelle. Nous pouvons faire l'hypothèse, que nous tenterons de confirmer, d'un lien entre ce degré de maîtrise en fin de maternelle et la réussite en primaire.

Mais c'est dans l'analyse des variables susceptibles d'influer négativement ou positivement sur l'évolution de ce degré de maîtrise que se situe le véritable enjeu de la problématique :

Evolue-t-il durant les années d'écoles maternelles de manière égale en fonction de l'origine sociale des enfants ?

Quel est le rôle joué par les pratiques de classe dans cette évolution ?

Peut-on mettre en évidence des pratiques de classes qui réduisent ou qui renforcent les éventuelles inégalités culturelles ?

Dans le cadre de cette étude, nous proposons, dans un premier temps, d'opérationnaliser le concept " d'entrée dans l'écrit " en nous référant à divers modèles théoriques.

Opérationnalisation du concept " d'entrée dans l'écrit "

Bernard Lahire (1993) développe l'idée selon laquelle dans les sociétés où l'écrit a fait son apparition, la manière de voir le monde s'est modifiée.

En effet, les règles morales, juridiques et techniques qui régissent les actions sont explicitées et

susceptibles d'être l'objet d'une discussion. Dans les sociétés orales, les règles d'actions sont implicites. Cependant, d'après Lahire, même dans les sociétés d'écriture, les individus se distinguent par la fréquentation plus ou moins prolongée des formes sociales scripturales. En effet, il s'agit de ne pas réduire l'oral à " ce qui est dit " et l'écrit à " ce qui est inscrit ". Lahire insiste sur le fait que " des choses dites peuvent très bien être des produits de formes sociales scripturales dans les objets qu'elles construisent, les modes de raisonnements qu'elles mettent en œuvre, le type d'énonciation qu'elles impliquent..."¹. Les choses dites qui sont le produit de formes sociales scripturales sont des paroles détachées de l'action et n'ont aucune fonction immédiate.

Au niveau de l'école, " il s'agit de faire intérioriser par des élèves des savoirs qui ont conquis leur cohérence dans/par l'écriture... " ². Lahire montre, à travers l'analyse de productions scolaires et d'observations faites en classe, que les enfants de classes populaires ne parviennent pas toujours à maîtriser des formes de relations sociales scripturales et, par conséquent, le type de rapport au langage et au monde correspondant.

Les difficultés induites par un degré trop faible de maîtrise peuvent se ramener à deux principales :

- Difficulté à considérer le langage comme objet d'étude et non pas comme quelque chose de dépendant de l'expérience, des situations qu'il structure et dans lequel il trouve toute sa fonction et son sens. A travers cette idée, nous retrouvons donc la capacité à traiter le langage comme un objet autonome étudiable d'un point de vue strictement phonologique. Il s'agit de la disposition réflexive-phonologique à l'égard du langage.

- Difficulté à se détacher de la situation d'énonciation.

Il s'agit de la capacité à être moins dépendant du contexte situationnel immédiat dans l'usage et la compréhension du langage. Le langage doit être dissociable de la situation réelle ou imaginaire qu'il permet de raconter.

Cette aptitude s'opérationnalise en une double compétence : donner du sens à un monologue et produire du sens indépendamment du contexte d'énonciation.

En ce qui concerne le fait de donner du sens à un monologue, nous nous situons au niveau de la capacité à comprendre un énoncé sans dialogue, un monologue figé et à maîtriser les articulations propres à un texte de lecture.

En ce qui concerne la capacité à produire du sens indépendamment du contexte d'énonciation, nous nous situons au niveau de la capacité à « faire des phrases » c'est-à-dire en formulant explicitement ce qui dans des situations de communication situées se transmet par l'intermédiaire des gestes, des intonations, des mimiques, etc..

Les travaux de nombreux auteurs (Fijalkow, 1996, Downing, 1996, Bellefroid et Ferreiro, 1979, Bresson, 1970, Vygotsky, 1962) nous apportent des éléments nous permettant de mieux cerner et de mieux analyser ces difficultés.

¹ Lahire, B., *Culture écrite et inégalités scolaires*, Presses Universitaires de Lyon, 1993, p.15.

² Lahire, B., *Culture écrite et inégalités scolaires*, Presses Universitaires de Lyon, 1993, p.37.

Mise à l'épreuve d'une double hypothèse

Nous posons la double hypothèse suivante : il existe un lien entre le degré de maîtrise de compétences associées à l'entrée dans l'écrit par les enfants en fin de maternelle et la réussite scolaire en primaire ; ce degré de maîtrise évoluerait durant les années d'école maternelle mais de manière inégale en fonction de l'origine sociale des enfants et des pratiques de classe. L'enjeu de cette étude est donc la mise en évidence des mécanismes à l'origine du lien entre degré de maîtrise de compétences associées à l'entrée dans l'écrit avec l'origine sociale, d'une part et les pratiques de classe, d'autre part.

Bibliographie

- BRESSON, F., (1970), *Langage oral, langage écrit*, in *La dyslexie en question*, documents A.C.C.E.S., A.Colin, Paris.
- CEBE, S. ET PAOUR, J.L., (1996), Apprendre à apprendre à l'école maternelle, in Rayna S., Laevers F., Deleau M., *L'éducation préscolaire : quels objectifs pédagogiques*, Nathan Pédagogie.
- CRAHAY, M., (1996), *Peut-on lutter contre l'échec scolaire?*, Bruxelles, De Boeck.
- DOWNING, J., (1996), Clarté cognitive et conscience linguistique, in Fijalkow, J., (1996), *L'entrée dans l'écrit*, Presses Universitaires du Mirail.
- FIJALKOW, J., (1996a) , *L'entrée dans l'écrit : Présentation*, Presses Universitaires du Mirail.
- FIJALKOW, J., (1996b), Conscience linguistique et apprentissage de la lecture, in Fijalkow, J., (1996), *L'entrée dans l'écrit*, Presses Universitaires du Mirail.
- LAHIRE, B., (1993), *Culture écrite et inégalités scolaires*, Presses Universitaires de Lyon.